



**DÉLIBÉRATION N°2020-07-10-6
du conseil d'administration de l'Université de Nantes**

Séance du 10 juillet 2020

**POINT 4.4 – ELECTIONS DE REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU
CONSEIL DE SERVICE DU SERVICE UNIVERSITAIRE DES LANGUES (SUL)**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'université de Nantes ;
- VU** les statuts service universitaire des langues (SUL);
- VU** les candidatures reçues ;

ÉLIT au premier tour, M. Antoine GOULLET et M. Yann LIGNEREUX, représentants enseignants chercheurs du conseil d'administration au conseil de service du service universitaire des langues (SUL).

Nombre de présents ou de représentés : 35 ;
Abstention : 0 ;

- M. Antoine GOULLET : 35 voix
- M. Yann LIGNEREUX : 31 voix

ÉLIT au premier tour, M. Nolwenn BEDOUT et M. Tahar BEN HAMAD, représentants étudiants du conseil d'administration conseil de service du service universitaire des langues (SUL).

Nombre de présents ou de représentés : 35 ;
Abstention : 0 ;

- M. Nolwenn BEDOUT : 35 voix
- M. Tahar BEN HAMAD : 29 voix

À Nantes, le 10 juillet 2020.

La présidente de l'Université de Nantes

Carine BERNAULT